

Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER

**THABOR - ST HÉLIER
ALPHONSE GUERIN
BAUD-CHARDONNET**



Sommaire

Édito

page 4

Avant-propos

page 5

12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble

page 6

Plan du quartier

page 13

Atouts et points de vigilance

page 16

Les enjeux du quartier

page 18

Les enjeux du quartier en actions

page 19

Annexes

page 21

Édito

Rennes a la chance de compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, dont la capacité à s'investir pour l'intérêt général n'est plus à démontrer. Grâce à leur relation de confiance historique, la Ville de Rennes et les associations développent ensemble une action sociale, culturelle, sportive et éducative de proximité, par et pour les habitants.

Le "vivre ensemble à la rennaise" se construit ainsi au croisement des politiques publiques municipales et des projets des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Cette contribution des acteurs associatifs à la construction de l'action publique de proximité s'est traduite en 2017 par la mise en place des chartes territoriales de la cohésion sociale dans chaque quartier. Outils d'interconnaissance et d'animation du partenariat entre la collectivité et les associations, elles visaient aussi à soutenir les coopérations entre structures et favoriser l'émergence de projets communs.

Aujourd'hui, l'actualisation de ces chartes conforte la place des associations dans la démocratie locale, et consacre leur rôle central dans la transformation écologique et sociale des quartiers rennais. Sur la base d'un diagnostic partagé, les 12 "portraits de quartier", cette démarche entend mobiliser et fédérer les acteurs associatifs autour d'actions collectives ambitieuses : solidarité entre habitants et entre générations, égalité, accès aux droits, éducation populaire, appropriation des espaces publics, transition écologique, participation de tous les citoyens et citoyennes à la chose publique.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels et l'ensemble du tissu associatif qui, par leur engagement, façonnent le vivre-ensemble et participent à ce mouvement de transformation de la société vers plus d'égalité, de solidarité et de justice.

Nathalie Appéré

Maire de Rennes

Rozenn Andro

Maire adjointe déléguée à la vie associative

Avant-propos

Une démarche participative co-construite

Le partenariat associatif, politique et institutionnel s'est traduit par la mise en place de chartes territoriales de la cohésion sociale en 2017, en complément des plans d'actions territoriaux dans les 5 Quartiers Politiques de la Ville et autres démarches participatives à l'échelle de chacun des territoires.

La démarche d'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale s'inscrit dans une volonté politique de développer la démocratie participative sur l'ensemble des quartiers rennais en s'appuyant sur la charte des engagements réciproques Ville/associations, pour répondre aux enjeux de transition démocratique, écologique, sociale, numérique, sociétale et d'égalité. La démarche d'actualisation des 12 chartes territoriales de la cohésion sociale est pilotée par les services municipaux (Direction Associations Jeunesse Égalité, Directions de quartiers principalement), avec les actrices et acteurs de chaque territoire : associations, collectifs et acteurs institutionnels de la cohésion sociale.

Début 2021, cette démarche a été lancée pour consolider et développer le travail participatif des acteurs des quartiers en le déclinant en actions collectives et partenariales concrètes. Ainsi, l'ensemble du tissu associatif rennais a été associé à cette démarche initiée par la Ville de Rennes en lien avec plusieurs autres acteurs publics : Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale notamment. À ce titre, l'enjeu "Grandir à Rennes" a été particulièrement travaillé dans le cadre de l'actualisation du Projet Éducatif Local.

L'ensemble des élues, élus et services municipaux (sectoriels et de quartiers) délégués à la cohésion sociale sont fortement engagés dans cette démarche.

Elle s'articule autour de 12 enjeux transversaux identifiés grâce à un diagnostic partagé : le "portrait de quartier". Ils participent au vivre ensemble dans les quartiers :

➤ La vie associative/ l'engagement associatif	➤ Grandir à Rennes	➤ L'éducation à la citoyenneté
➤ Les égalités	➤ Le développement des solidarités de proximité	➤ Le numérique éthique et responsable
➤ L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne	➤ L'accompagnement des jeunes adultes	➤ Espace public, espace citoyens
➤ L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs	➤ La transition écologique dans les quartiers	➤ La santé pour tous

Une méthode en action qui se fabrique en rencontres...

- Une journée de "lancement" de la démarche le 20 novembre 2021 : travail sur 12 enjeux de la cohésion sociale pour que les actrices et acteurs ressources des quartiers puissent les partager et les prioriser.
- Les rencontres territoriales organisées sur les 12 quartiers rennais au printemps 2022. Chaque enjeu priorisé a été travaillé par les participants avec le soutien des services et élues, élus concernés pour les décliner en actions coopératives concrètes.

En 2022/2023, ces enjeux prioritaires seront travaillés dans des groupes de travail au sein des territoires, pour être ensuite déclinés en actions, et alimenter d'autres démarches (élaboration du contrat de ville par exemple). Elles feront l'objet d'une évaluation régulière au niveau des quartiers avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche.

Cette charte vise à devenir un outil d'animation facile à lire et à partager à destination du plus grand nombre : habitants, bénévoles, professionnels, étudiants...qui structurent le tissu associatif rennais.

De la charte des engagements réciproques entre les associations rennaises et la ville de Rennes...

La culture du dialogue permanent avec le tissu associatif constitue un marqueur de notre territoire. Ainsi, la ville de Rennes a contractualisé ses relations avec les associations rennaises à travers la Charte des engagements réciproques en 2006 actualisée en 2022.

Cette charte constitue un acte déterminant des relations entre la Ville et les associations. Elle fixe les conditions du dialogue, reconnaît le rôle prépondérant des associations dans la démocratie locale, fixe les engagements de chacun dans la mise en œuvre de l'action publique et associative et le partenariat dans lequel cela s'inscrit.

Cette nouvelle charte repose sur 7 enjeux communs liant la Ville et le secteur associatif

- Renforcer le pouvoir d'agir comme condition à une gouvernance renouvelée et à une démocratie locale riche
- Affirmer la place des associations dans la co-construction des politiques publiques locales
- Respecter et promouvoir le principe de société égalitaire qui permet à toutes et tous d'exercer sa citoyenneté (pratiques éga-responsables)
- Renforcer les pratiques et usages éco-responsables pour s'impliquer pleinement dans la transition écologique
- Promouvoir le développement d'une société numérique éthique et responsable
- Promouvoir l'expérience associative et valoriser les acquis et compétences bénévoles
- Favoriser l'innovation sociale et l'expérimentation (consultez la charte des engagements réciproques ville & associations)



...à la définition de 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble dans les quartiers rennais

La vie associative et l'engagement associatif

Rennes compte près de 6 000 associations, actrices incontournables de la vie locale. A travers la mobilisation et l'expérience de leurs bénévoles, elles incarnent la vitalité d'une vie associative fondée sur l'engagement au service de l'intérêt général. Ancrées dans les quartiers rennais et ouvertes aux habitants dans leur diversité, les associations permettent au plus grand nombre et à tous les âges d'expérimenter l'aventure de l'action et de la décision collective. En développant une vie associative accessible à toutes et tous, elles participent au mouvement nécessaire de démocratisation de la citoyenneté participative.

L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne

Développer la capacité d'agir des habitantes et des habitants et faciliter toutes les formes d'engagement, c'est la voie que réaffirme la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne aujourd'hui. La démocratie participative se construit ensemble, en informant, en formant et en accompagnant les citoyennes et les citoyens, particulièrement les plus jeunes et les personnes les plus éloignées du débat public. Elle place ainsi les acteurs associatifs au cœur de notre pacte démocratique local.

Les associations sont un formidable espace d'engagement et constituent le 1^{er} maillon d'une citoyenneté active. Elles sont, à ce titre, des partenaires incontournables pour relayer la parole des habitants et accompagner les initiatives citoyennes (budget participatif notamment).



[Lien Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne](#)

Grandir à Rennes

Le Projet d'Éducation Local adopté fin 2022, illustre la volonté de faire de Rennes une ville à «hauteur d'enfants». Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

La priorité «Grandir à Rennes» place les associations au cœur de ce Projet Éducatif Local (PEL)

- En réaffirmant leur importance au cœur de nos ambitions pour une «Ville éducatrice» – solidarités, écologie, santé, culture, sport, citoyenneté active, coéducation – à l'image des complémentarités proposées dans le cadre des activités périscolaires ;
- En leur reconnaissant une pleine légitimité dans leurs pratiques d'éducation populaire, pour donner la parole aux jeunes et aux enfants, les impliquer dans la vie de la cité et valoriser leurs initiatives (par exemple via le budget participatif des enfants), s'adapter à leurs besoins et ainsi favoriser leur émancipation.

Cette priorité se décline notamment à travers 2 orientations impliquant directement les associations :

- Renforcer l'accompagnement des parentalités et la coéducation.
- Développer les complémentarités éducatives Associations - Éducation Nationale - Ville de Rennes aux âges des transitions scolaires, dits «passerelles»

Enfin, cette forte contribution des acteurs associatifs à la ville éducatrice se traduit dès la petite enfance. En complément des 18 crèches municipales le tissu associatif concourt à la diversification de l'offre d'accueil et d'activités pour les tout-petits, correspondant aux besoins des familles, dans un souci de mixité sociale.



[Plus d'information](#)

L'accompagnement des jeunes adultes

Afin de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes adultes, une diversité d'acteurs associatifs propose déjà un accompagnement des parcours individuels et favorise l'engagement des jeunes au sein de projets collectifs que ce soit dans des structures associatives ou municipales (Exemple : Le Clair Détour à Maurepas).

Ce faisant, elles participent à la politique de la Ville et de la Métropole de Rennes en faveur des parcours d'insertion par l'accès à l'information, aux droits et aux ressources en matière de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sports et de loisirs. Il s'agit désormais d'accentuer les coopérations de ces acteurs afin de rendre plus lisibles et plus accessibles les accompagnements qu'ils proposent, dans une période où les jeunesse sont fragilisées.

L'éducation à la citoyenneté

Les associations sont, en tant que telles, des espaces de citoyenneté. Le cadre associatif participe au développement des compétences citoyennes, notamment pour les jeunes et les enfants, qui y ont toute leur place et peuvent y faire l'expérience de la vie démocratique et de la décision collective.

Au sein de leurs projets, certaines associations choisissent de développer des activités d'éveil à la citoyenneté à destination des plus jeunes et par exemple se saisir des espaces de participation dans la cité : budget participatif, fonctionnement des institutions, organisation et participation à des temps forts, projets et agoras publics.

Les associations peuvent également endosser une fonction spécifique de médiation et de prévention primaire de la délinquance et contribuer à la sensibilisation et l'acquisition des règles du vivre-ensemble, des droits fondamentaux, du respect dû à chacun, des devoirs civiques, en particulier auprès des publics les plus éloignés.

Ainsi, à l'échelle de leurs quartiers, les associations constituent un réseau d'acteurs de la citoyenneté qu'il s'agit de valoriser et de mettre en dynamique collective

avec les autres institutions, afin de permettre à toutes et tous, quel que soit son âge, d'expérimenter une vie citoyenne active et positive. C'est un des objectifs de ces chartes territoriales.

Espace public, espace citoyens

Les interventions des acteurs de la cohésion sociale sur l'espace public favorisent une présence de proximité, suscitent la confiance des habitants dans les institutions et les services publics, renforcent les conditions du «vivre ensemble». Les habitants peuvent alors plus facilement s'impliquer et être ainsi associés à l'amélioration des usages des espaces publics. Leurs besoins sont davantage pris en compte ; l'attractivité et l'ouverture du quartier s'en trouvent renforcées.

Ainsi, toutes les initiatives associatives visant à investir ces espaces communs, les démarches d'aller-vers, et l'expérimentation de modes d'actions renouvelés mobilisant associations / habitants / usagers contribuent activement à faire de nos quartiers des espaces de droits et de citoyenneté partagés.



Les égalités

Construire une société où l'égalité se traduit réellement dans l'expérience sociale de chacune et chacun constitue un combat de chaque instant du projet républicain. Cette ambition se traduit concrètement à travers la lutte contre toutes les discriminations et l'exclusion, l'exercice de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation de l'égale dignité des personnes et des identités culturelles.

La lutte contre les discriminations

L'accès aux droits, la garantie d'un égal accès de toutes et tous aux services publics et plus largement à la vie sociale et citoyenne sont des valeurs constitutives de l'action des associations dans les quartiers rennais. Elles ont d'ailleurs été nombreuses à participer, dès 2009, à la définition du premier plan de lutte contre les discriminations, porté par la ville et réactualisé en 2017, afin de prévenir, de repérer les discriminations et accompagner celles et ceux qui ont à les subir.

Le partage de ces valeurs communes au sein des projets associatifs forge une culture commune de l'égalité, socle d'une ville où chacune et chacun trouve sa place et a droit au respect de sa dignité.

La laïcité

L'application du principe de laïcité dans la vie associative se traduit par le respect des cultures, croyances et opinions dans leur diversité pour permettre le libre accès de toutes et tous aux associations. Des ressources et médiations pédagogiques sont à disposition pour développer régulièrement des séquences d'information et de formation sur ce qu'est la laïcité concrètement. (<https://metropole.rennes.fr/le-comite-consultatif-laicite>)

L'Égalité entre les femmes et les hommes

Les associations sont, au quotidien, en première ligne de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à travers leur organisation, leur projet, leur communication, à destination des rennaises et des rennais. Cette priorité demeure un axe central de leur coopération avec la ville.

L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Par leurs actions et les stratégies qu'elles peuvent construire ensemble, les associations sont un réel levier pour l'inclusion de toutes et tous. Elles peuvent particulièrement contribuer à renforcer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap à la vie sociale, leur autonomie et leur participation aux projets collectifs. Cette ambition déjà incarnée par un fort militantisme associatif à Rennes, doit désormais irriguer davantage les projets et pratiques de l'ensemble des associations. La Ville de Rennes entend encourager et accompagner ces dynamiques en proximité dans chaque quartier.

L'affirmation des droits culturels

La reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux des droits humains est une valeur partagée entre la Ville de Rennes et les associations, en particulier depuis les États Généraux de la Culture menés en 2015. L'ensemble des principes qui sous-tendent cette valeur commune visent à favoriser la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle dans les apprentissages comme dans la production artistique, l'égale dignité des identités culturelles comme éthique de la relation, doivent continuer à s'incarner dans les projets associatifs et artistiques menés au plus près des habitants.



[Lien vers les États Généraux de la Culture](#)

L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

À Rennes, la recherche des égalités réelles se concrétise à travers des dispositifs portés conjointement par la Ville et le tissu associatif et déployés à l'échelle des quartiers. Ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, aux loisirs tout au long de l'année. De même, le principe du droit au départ et aux vacances est fortement revendiqué, à travers l'organisation de séjours ou de sortie à la journée pour les familles, les jeunes, les personnes isolées.

Le Dispositif Sortir ! vise à favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture pour toutes et tous, dans un objectif d'épanouissement individuel, en levant les freins financiers et en travaillant à lever certaines difficultés sociales et culturelles.



[Bienvenue sur Sortir !](#)

Cet été à Rennes ! qui coordonne depuis 2020 des activités sur l'ensemble des quartiers, de juin à septembre, pour favoriser l'offre d'activités au plus grand nombre en proximité : sports, culture, loisirs, découvertes.



[ete.rennes.fr](#)

L'accès à la vie culturelle

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, le projet culturel de la ville s'élabore dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire. C'est le sens des engagements pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.



[Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle](#)

Le sport pour toutes et tous

L'accès au «sport pour tous» est un enjeu majeur de la cohésion sociale dans les quartiers rennais. Vecteur d'insertion, de bien-être, d'intégration et d'égalité, la pratique sportive est également plébiscitée pour répondre à des objectifs de santé publique tels que la lutte contre la sédentarité, le surpoids, pour une meilleure santé mentale et le bien vieillir.

Grâce aux 500 équipements sportifs de proximité, la Ville, en partenariat étroit avec le mouvement sportif rennais composé de 350 associations sportives développe, au-delà du soutien au sport amateur et de haut niveau, des actions en faveur d'une pratique sportive quel que soit l'âge, le milieu social ou l'état de santé. Les publics éloignés de la pratique sont plus particulièrement visés, cela en dehors de tout cadre compétitif.



[Le sport à Rennes](#)



Le développement des solidarités de proximité

Les associations sont par essence des lieux de vie collective et des espaces d'endiguement des phénomènes d'isolement. Par leurs pratiques d'accueil de toutes et de tous, de mixité et d'aller-vers, elles soutiennent l'ensemble des politiques publiques en direction des plus fragiles et des plus éloignés des institutions. La lutte contre l'isolement s'appuie sur trois leviers : La visibilité des acteurs et de leurs actions, la pratique de l'aller vers et la démarche participative. L'activation de ces trois leviers suppose un travail étroit en réseau avec les acteurs des quartiers. Le « Vivre-ensemble » nécessite la mobilisation et la dynamisation des acteurs autour, par exemple, du développement d'une image positive de l'âge, des liens intergénérationnels, de la cohabitation des générations et des publics au sein d'espaces propices existants dans les quartiers et de la capacité à recréer du lien dans un contexte post- crise sanitaire. Ces 2 enjeux majeurs sont notamment déclinés au sein des espaces de vie sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales, qui incitent au renforcement des liens sociaux et familiaux et aux solidarités de voisinage ainsi qu'à la coordination des initiatives de proximité favorisant la vie collective et la citoyenneté.



La transition écologique dans les quartiers

La transition énergétique et écologique est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Rennes souhaite favoriser avec ses partenaires de proximité l'appropriation par tous des enjeux et l'émergence d'initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les associations peuvent agir en tant que gestionnaires d'équipements et opérateurs d'activités sur les sujets de : maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, sobriété des achats, alimentation responsable, mobilité douce ou partagée, lien avec la biodiversité... À l'échelle du quartier, en tant qu'acteurs de proximité, les associations peuvent travailler, ensemble, avec leurs adhérents, les habitants et les autres acteurs, pour expérimenter, partager et valoriser les pratiques responsables. Ils peuvent créer des temps forts : ateliers de fabrication ou artistiques, découvertes, visites, animations de proximité, communication... Pour accompagner la montée en compétences et la mise en pratique sur ces sujets de transition écologique, la Ville encourage la mise en réseau des acteurs, les initiatives collectives, l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de plans sobriété...

Ces actions concourent à répondre aux objectifs du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat de la Ville de Rennes (lien).



Un numérique éthique et responsable

L'accès au numérique, pour chacun, en proximité, est une priorité, en veillant d'abord à accompagner les personnes afin de permettre à tous un accès effectif aux droits et services... L'action des Espaces Publics Numériques (EPN), gérés pour certains par la Ville ou les acteurs sociaux (Espaces sociaux communs, bibliothèques), pour d'autres par des acteurs associatifs dans les quartiers, participent pleinement à cet objectif. 18 espaces publics numériques, dans les équipements de quartiers et au sein des 6 espaces sociaux communs, participent à cette action, qui vise à accompagner les habitants vers la connaissance et l'utilisation des outils numériques, pour favoriser notamment leur autonomie dans les démarches administratives. Parce que le numérique est également un facteur majeur des émissions de gaz à effet de serre, l'enjeu du numérique responsable impose que les outils numériques soient optimisés afin qu'ils puissent contribuer à la transition écologique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour cela, les pratiques numériques seront éthiques et responsables et ne collecteront que les données utiles et nécessaires. L'enjeu est de donner la parole aux habitants en les incitant à prendre part aux choix et actions à mener dans la construction du numérique au sein de leur quartier.



[Pour un numérique responsable](#)

Santé pour toutes et tous

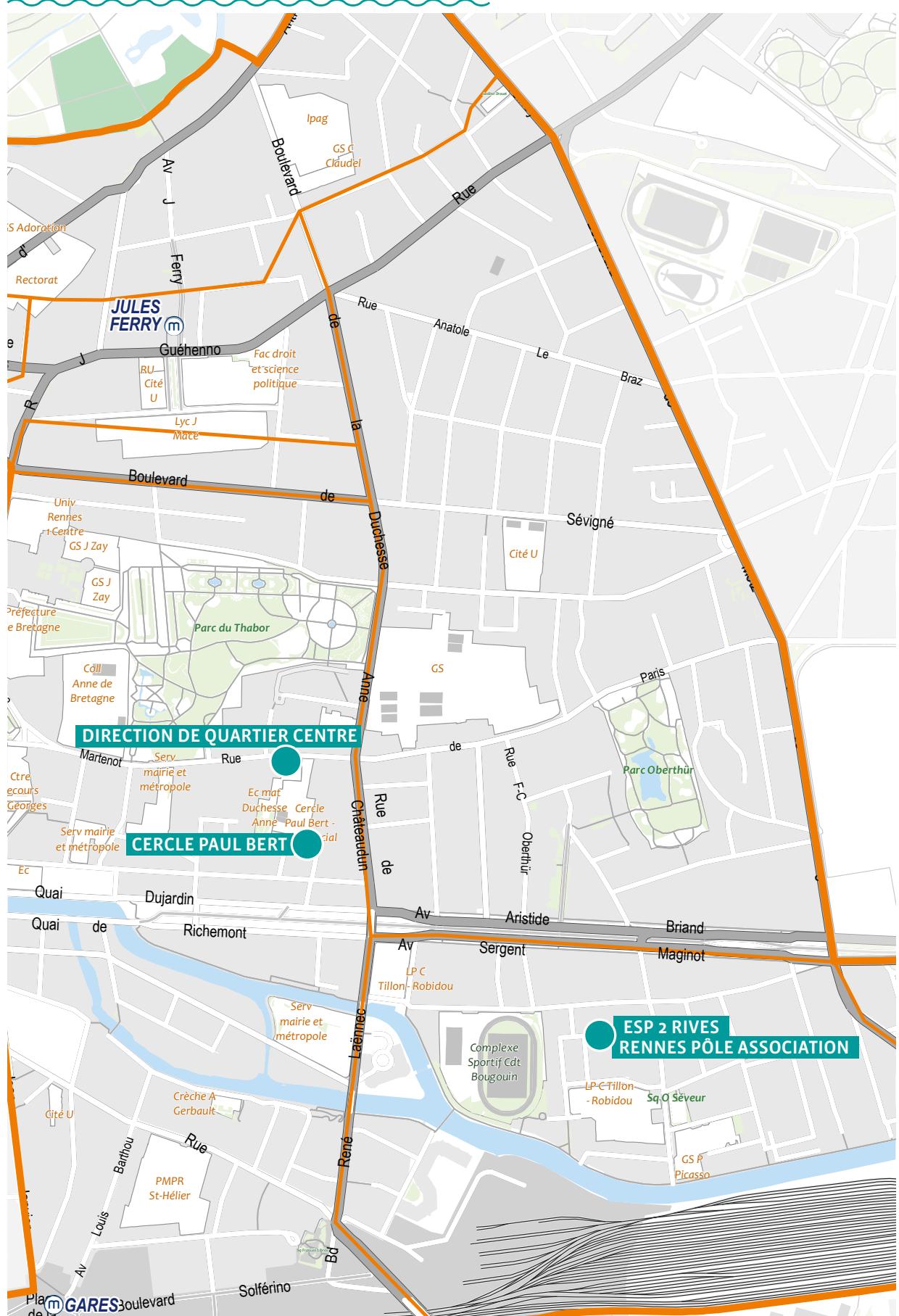
La santé demeure une ressource de la vie quotidienne et une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun, mettant en jeu les différents déterminants de la santé.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir en lien avec les intéressés sur les facteurs qui influencent l'état de santé de la population : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, modes de vie individuels...

Dans cette perspective, la Ville encourage les actions de proximité en faveur de la santé, prenant appui sur la concertation avec les habitants et les acteurs (Conseil Rennais de Santé Mentale, commissions santé dans les quartiers...) et la mobilisation des partenariats, pour développer un environnement favorable à la santé, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. À ce titre, la ville et les associations concourent à la mise en œuvre du contrat local de santé (CLS).



Plan du quartier



Le portrait de quartier en synthèse

SYNTHÈSE POINTS FORTS - POINTS DE VIGILANCE **QUARTIER ALPHONSE GUERIN / THABOR ST HÉLIER / BAUD-CHARDONNET - 2**

ATOUPS

- > Nombreux acteurs et propositions (ainsi qu'en périphérie)
- > Lien avec l'hôtel Pasteur

VIGILANCES

- > Faible utilisation de la carte «Sortir»
- > Propositions à développer/articuler sur le quartier Baud-Chardonnet avec les acteurs présents et/ou extérieurs

PRATIQUES CULTURELLES, SOCIO CULTURELLES AMATEURS

ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Quartier bien équipé : dojo, salle de gymnastique, salles de sports collectifs avec gradins, vélodrome, plateau sportif, salle de musculation, base nautique, piscine...
- > Propositions de Rennes Pôle Association (RPA) et Cercle Paul Bert (CPB) centre + autres acteurs

- > Manque de foncier pour de nouveaux équipements type City stade
- > Activités sur le temps du midi?
- > Propositions suffisantes avec l'arrivée de nouvelles populations sur Baud Chardonnet?
- > Activités nouvelles/actuelles à développer en direction des jeunes?

- > Nord du quartier peu investi, très résidentiel
- > Accueil des nouveaux habitants : Baud Chardonnet entre autre/ besoin d'un lieu d'accueil, d'activités ?
- > Part importante de personnes seules (57%)
- > Renouvellement difficile des bénévoles dans les associations de quartier
- > Quartier avec un turn-over important (population étudiante importante)

HABITANTS

- > Nombreuses associations de quartier
- > Utilisation de la salle polyvalente de RPA pour les habitants (jeudis de l'E2R)

ÉDUCATION PARENTALITÉ

- > Accueils de loisirs mercredis et vacances (CPB, RPA)
- > Baud : nouvelle crèche, nouveau groupe scolaire

- > ALSH CPB saturé
- > Faire du Carnaval un projet de quartier ?
- > Accompagnement à la scolarité à développer
- > Thématique parentalité à développer

JEUNESSES

- > Activités proposées par RPA et CPB
- > Facilité de mobilité des jeunes

- > Jeunesse éducation à l'usage du numérique

NUMÉRIQUE

- > Plusieurs acteurs : RPA, Hôtel Pasteur, bibliothèque Lucien Rose, Espace Social Commun ...
- > Besoin des habitants couverts

Les enjeux du quartier





JEUNES ET ESPACES PUBLICS LIEU D'ACCUEIL JEUNESSE



RENFORCER LES LIENS AVEC
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

IDENTIFIER LES BESOINS SUR LE TERRITOIRE :
MODES DE GARDE, ÂGE PASSERELLE 9/13 ANS...



PARENTALITÉ
FAMILLE

commun avec le quartier 1



MAINTENIR LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE



RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

des publics

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT



zideographik.com



ÉDUCATION
À LA CITOYENNETÉ



GRANDIR À RENNES

VIE ASSOCIATIVE
ENGAGEMENT ASSOCIATIF



VOISIN AIDE VOISIN
DÉVELOPPEMENT DES
SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

COLOGIQUE &
ÉN DURABLE

Les enjeux du quartier en actions

ENJEUX PRIORITAIRES DU QUARTIER

Grandir à Rennes

Développer des solidarités de proximité

Espace public - espace citoyens

PLANS D'ACTIONS EN COURS

Complémentarité des acteurs lors du parcours éducatif

Interconnaissance des acteurs et renforcer les liens avec l'Éducation Nationale - Organiser des temps de rencontres entre les associations et l'Éducation Nationale sur le temps scolaire afin de favoriser la participation des enfants et des jeunes.

Présence sur l'espace public

Besoin d'espaces dédiés pour les jeunes : city stade, terrain... pour éviter des utilisations peu appropriées de l'espace public. Favoriser les expérimentations sur les 2 quartiers.

Mise en réseau des acteurs associatifs du quartier et des acteurs de la solidarité

Rencontres régulières pour restaurer et bâtrir, avec les nouveaux acteurs, un partenariat actif pour la lutte contre l'isolement des personnes fragiles.

Organiser de l'animation socio-culturelle permanente

(au moins le mercredi et le samedi) sur Baud-Chardonnet

Occuper l'espace public de proximité

Pour plus d'informations...

sur la démarche d'actualisation des chartes territoriales et pour accéder à l'ensemble des documents, rendez-vous sur :

La Fabrique citoyenne

Le site de La fabrique citoyenne
www.fabriquecitoyenne.fr

Rennes Métropole

Le site metropole.rennes.fr
rubrique «associations»

Charte territoriale de la cohésion sociale

Pour informations et/ou commandes de la charte territoriale de la cohésion complète :
daje@rennesmetropole.fr
02 23 62 16 90



Annexes



Portrait de quartier

**Thabor - Saint Hélier - Alphonse Guérin
Baud- Chardonnet**

Plan

page 22

Les données de l'APRAS

page 23

Contexte - constats généraux

page 27

Atouts - points de vigilance

page 33

Ressources du quartier

page 43

Glossaire

page 45

Associations engagées dans la démarche

page 46

Le portrait de quartier est un document travaillé, à partir des données de l'APRAS, par le tissu associatif et les services de la Ville de Rennes.

Les données de l'APRAS

QUARTIER // RENNES THABOR / SAINT-HÉLIER ALPHONSE-GUÉRIN

SYNTHESE

Le quartier rennais le plus peuplé avec une population qui continue à augmenter avec une croissance qui va se poursuivre sur les prochaines années du fait de l'intégration du nouveau quartier d'habitations de Plaine de Baud au quartier 2.

La mobilité sur le quartier est importante : la plupart des ménages sont installés récemment sur le quartier.

Les niveaux de formation des habitants du quartier sont élevés (grande part de diplômés du supérieur) et la part de cadres et professions intellectuelles supérieures est la plus élevée des 12 quartiers.

Les ménages du quartier Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin présentent les niveaux de revenus les plus élevés des quartiers rennais. Pour autant, on constate sur les Iris du quartier les écarts de revenus les plus importants entre les 10% les moins aisés et les 10% les plus aisés (cf. écarts inter déciles).

Les familles sont moins représentées que sur les autres quartiers mais leur nombre augmente plus vite que la moyenne rennaise. Le plus grand nombre vit sur l'Iris Les Mottais et ce sont pour l'essentiel des familles favorisées.

1 917 enfants sont scolarisés dans les écoles primaires du quartier. Le nombre de moins de 3 ans a baissé entre 2014 et 2019, ainsi que les effectifs à l'école maternelle. Les effectifs de l'élémentaire sont eux en légère augmentation et on observe une forte hausse du nombre d'adolescents de 11-17 ans. En nombre, c'est sur Thabor Saint Hélier Alphonse Guérin que l'on compte le plus de 11-17 ans, bien qu'au vu de la population du quartier, ils pèsent un poids moins important qu'en moyenne à Rennes.

Les jeunes qui vivent sur le quartier sont moins confrontés à la pauvreté : la part des moins de 18 ans bénéficiaires de la C2S est faible.

Les 18/24 ans sont nombreux et bien représentés, la majorité sont des étudiants.

La population du quartier est active et bien formée, mais l'on compte un nombre non négligeable de personnes au chômage (bien que le taux se situe en dessous de la moyenne rennaise). Parmi les demandeurs d'emploi, les jeunes de moins de 25 ans et de 25-29 ans sont bien représentés. Ces publics ne sont pas nécessairement dans la précarité de manière durable, mais c'est une particularité du quartier à prendre en compte.

JULES FERRY
LES MOTTAINS
JEAN MACÉ
PARIS OUEST MARTENOT
PARIS EST
OBERTHÜR
SAINT HELIER
LAËNNEC DUPONT DES LOGES
ALPHONSE GUÉRIN

l'apras
le social partagé

PARTICULARITÉS DU QUARTIER

La domiciliation des personnes sans domicile fixe (SEA rue de La Barbotière sur l'Iris Laënnec Dupont Des Loges) peut être prise en compte dans les données sociales.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SOURCE INSEE 2017

Une majorité de locataires du privé, peu de logements sociaux
Parmi les ménages du quartier Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin, les locataires sont majoritaires (63.1%).

On compte sur le quartier 33.9% de propriétaires (34.9% à Rennes). C'est sur l'Iris Les Mottais où ils sont le plus concentrés (52.0%). Le quartier est celui qui compte le plus faible taux de logements sociaux (6.3%) pour 23.4% à Rennes, avec des taux inférieurs à 7.2% sur tous les Iris du quartier sauf Oberthur où l'on en compte 12.3%.

Le quartier le plus peuplé, avec une population qui continue à augmenter

En 2017, l'INSEE a recensé 27 102 habitants sur le quartier. Cela fait de Thabor St-Hélier Alphonse Guérin le quartier le plus peuplé de la ville. Depuis 2012, la population du quartier a augmenté de 4.5%. L'Iris Saint-Hélier a gagné 496 habitants (+15.2%) sur la période, Alphonse Guérin 495 (+16.2%), Jules Ferry 409 (+13.9%). On note cependant une baisse du nombre d'habitants sur les Iris Les Mottais (-199 habitants, soit -5.1%), -134 pour Jean Macé (-5.9%), -122 habitants pour Oberthür (-4.5%). Sur l'Iris Plaine de Baud, au regard des constructions de logements (nouveau quartier d'habitation), une progression de la population est à venir sur les prochaines années. Entre 2012 et 2017, la population de l'Iris est passée de 4 à 41 habitants.

Une majorité de personnes seules mais un nombre important de familles

55.8% des ménages du quartier sont des personnes seules (53.4% à Rennes). Au maximum, elles sont 64.0% sur l'Iris Paris Est.

18.9% sont des couples sans enfant (18.6% à Rennes) et 13.5% sont des couples avec enfant(s) contre 14.5% à Rennes. Les familles monoparentales sont un peu moins présentes qu'en moyenne à Rennes (6.3% contre 7.8%).

La part la plus importante de cadres et professions intellectuelles supérieures

Le quartier 2 est le quartier rennais avec la plus grande part de cadres et PIS (41.8% des actifs occupés pour 30.7% à Rennes). C'est sur l'Iris Jean Macé que leur poids est le plus important (50.4%).

Les professions intermédiaires constituent la deuxième catégorie socio-professionnelle la plus représentée (26.1% pour 26.8% à Rennes).

Enfin, on trouve 19.5% d'employés (24.8% à Rennes) et 7.5% d'ouvriers, soit les taux les plus bas des quartiers rennais (respectivement 24.8% et 13.5% en moyenne à Rennes).

Le quartier avec le plus de diplômés de l'enseignement supérieur

Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin est le quartier rennais qui compte le plus de diplômés de l'enseignement supérieur : cela concerne 64.8% des 15 ou plus non scolarisés du quartier. C'est à Jean Macé qu'ils sont le plus nombreux (78.5%) : 1er des 92 Iris rennais avec le taux de diplômés de l'enseignement supérieur le plus élevé.

A contrario, sur le quartier, 11.3% de la population (de 15 ans ou plus non scolarisée) est peu formée : c'est-à-dire avec un niveau infra CAP BEP (21.0% en moyenne à Rennes). C'est sur l'Iris Saint-Hélier qu'ils sont les plus représentés (14.5%). Ils sont les moins nombreux à Jean Macé (4.8%).

Une mobilité élevée

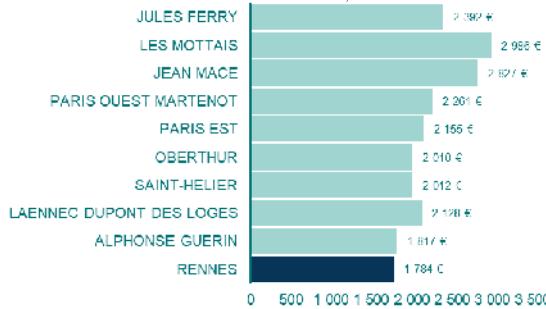
La plupart des ménages habitent le quartier depuis 2 à 4 ans (30.5%, ils sont 28.1% à Rennes). Les ménages emménagés depuis plus de 10 ans représentent 24.9% des ménages du quartier (31.6% à Rennes). C'est sur l'Iris Les Mottais qu'ils sont les plus nombreux (41.1% de la population de l'Iris).

On compte sur le quartier 28.8% de ménages ayant emménagé il y a moins de 2 ans. C'est sur l'Iris Paris Est qu'ils sont le plus nombreux (36.4%). De plus, sur ce même Iris, 64% des ménages sont composés d'une personne seule : on peut ainsi supposer que ce turn-over est notamment à imputer aux étudiants qui vivent sur l'Iris.

LES PLUS HAUTS NIVEAUX DE REVENUS

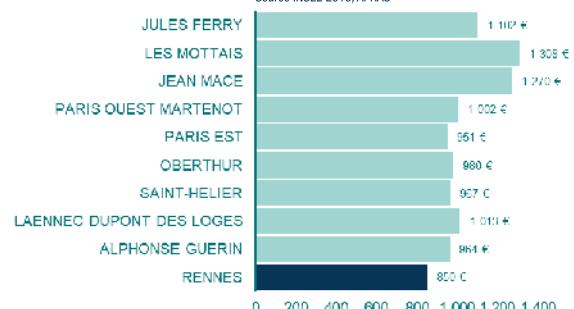
REVENUS FISCAUX / MÉDIANE (€ mensuels)

Source INSEE 2018, APRAS



REVENUS FISCAUX / 1^{er} DÉCILE (€ mensuels)

Source INSEE 2018, APRAS



A l'exception d'Alphonse Guérin où le revenu médian est de 1 817€, le revenu médian des Iris de ce quartier est supérieur à 2 000€ (la moitié des ménages disposent de revenus supérieurs à 2 000€ par mois, par unité de consommation, équivalent pour une personne seule). Les Iris où les revenus médians sont les plus élevés sont Les Mottais (2

986€) : 1er des 92 Iris rennais où la moitié des ménages déclarent les revenus les plus élevés et Jean Macé (2ème des 92 Iris rennais) avec un revenu médian de 2 827€.

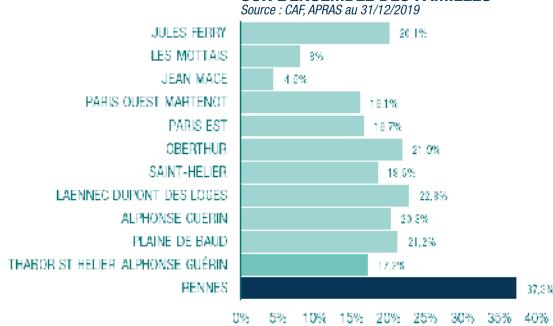
On note cependant un écart inter-décile (l'écart entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches et le niveau de vie maximum des 10% les

plus pauvres) élevé : 2 400€ d'écart minimum. Il y a donc d'importantes inégalités de niveau de vie sur le quartier. Sur l'Iris Jean Macé, 5 263€ séparent les 10% les plus pauvres des 10% les plus riches, 5 225€ sur Les Mottais : ce sont les deux premiers Iris rennais avec les écarts de revenus les plus importants.

HAUSSE DU NOMBRE DE FAMILLES UNE PART IMPORTANTE DE FAMILLES AISÉES

% FAMILLES A BAS REVENUS SUR L'ENSEMBLE DES FAMILLES

Source : CAF, APRAS au 31/12/2019



1 949 familles allocataires avec enfant(s) à charge ont été recensées par la CAF sur le quartier en 2019. Depuis 2014, leur nombre a augmenté de 8.7% soit 156 familles supplémentaires sur le quartier. C'est sur les Iris Plaine de Baud (+85 familles), Saint-Hélier et Alphonse Guérin que leur nombre augmente le plus : +21.9% pour St-Hélier (soit 34 familles supplémentaires sur la période) et +18.8% pour le dernier (soit 46 familles supplémentaires).

On note une légère baisse sur les Iris Jules Ferry (-3.4% soit 6 familles en moins), Oberthur (-8.1% soit 19 familles en moins) et Laennec Dupont Des Loges (-4.3% soit 12 familles de moins sur la période 2014-2019).

Les familles du quartier sont moins souvent monoparentales (27.2% contre 35.8% à Rennes) et moins souvent "à bas revenus" (au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096€ pour une personne seule) que sur l'ensemble de la ville (17.2% contre 37.3% à Rennes). Le quartier est d'ailleurs celui qui compte le plus faible taux de familles à bas revenus. C'est sur l'Iris Laennec Dupont des Loges qu'elles sont le plus nombreuses (22.8% des familles de l'Iris) et sur Jean Macé qu'elles sont le moins nombreuses (6 familles à bas revenus).

BAISSE DU NOMBRE DE MOINS DE 3 ANS

640 enfants de moins de 3 ans vivent sur le quartier 2 selon la CAF au 31/12/2019. C'est sur l'Iris Laennec Dupont Des Loges que l'on en compte le plus (116 enfants).

Sur la période 2014-2019, leur nombre a baissé de 6.4% soit 44 enfants de moins. La baisse la plus importante concerne l'Iris Jules Ferry (-37.1% soit 33 enfants de moins).

Alphonse Guérin enregistre une hausse de +43 enfants pour le premier et +23.3% des moins de 3 ans, soit +21 enfants sur Alphonse Guérin.



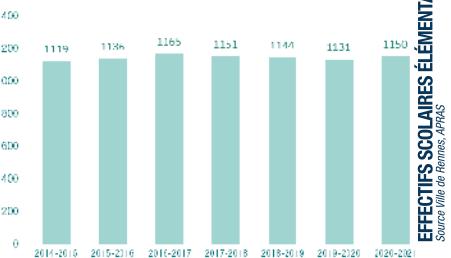
Source CAF, APRAS

UNE BAISSE DES EFFECTIFS EN MATERNELLE ET UNE LÉGÈRE HAUSSE POUR L'ÉLÉMENTAIRE

Durant l'année scolaire 2020-2021, ce sont 1 917 enfants qui sont inscrits dans une école maternelle ou élémentaire du quartier Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin.

A l'école maternelle, ils étaient 767 enfants inscrits. Sur la période 2014-2021, leur nombre a

baissé de 5.3% (soit 43 élèves en moins). On compte 1 150 enfants inscrits dans les écoles élémentaires du quartier sur l'année scolaire 2020-2021. Depuis 2014, leur nombre a augmenté de +2.8% (soit 31 enfants supplémentaires).

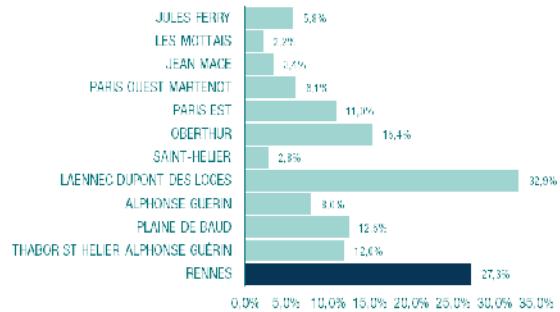


SERVICE PÉRISCOLAIRE

Sur l'année scolaire 2019-2020, parmi les enfants inscrits à l'école publique, 38 n'avaient fréquenté aucun service périscolaire (soit 3.1% d'entre eux). C'est moins qu'à Rennes où ils représentent 6.9% des inscrits. C'est sur l'Iris Laennec Dupont Des Loges qu'ils sont le plus nombreux puisque 9 enfants soit 4.1% des inscrits à l'école n'ont consommé aucun service périscolaire. On compte 12% d'enfants dont la famille était dans la tranche basse concernant la tarification (contre 27.3% à Rennes). C'est sur l'Iris Laennec Dupont Des Loges qu'ils sont le plus nombreux : 73 enfants soit 32.9% des inscrits à l'école.

% ENFANTS INSCRITS AYANT FREQUENTÉ AU MOINS UN SERVICE PÉRISCOLAIRE DANS LES TRANCHES BASSES

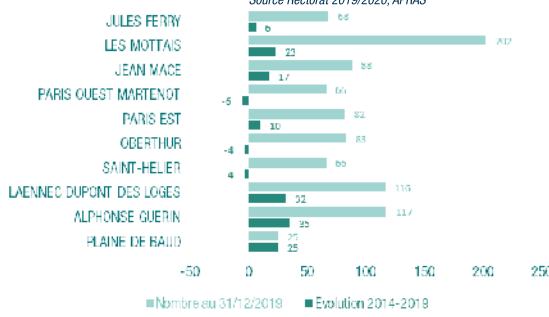
Source Ville de Rennes, APRAS 2019/2020



LE QUARTIER AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE 11-17 ANS ET QUI EST EN HAUSSE

JEUNES DE 11 À 14 ANS SCOLARISÉS

Source Rectorat 2019/2020, APRAS



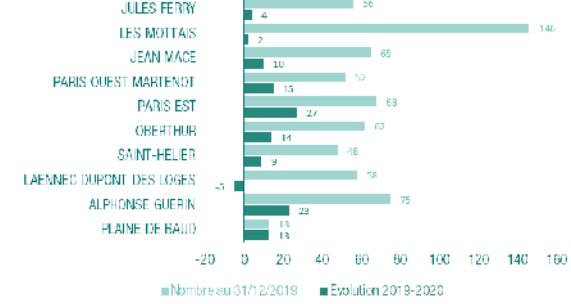
Le quartier Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin est le quartier rennais qui compte le plus de jeunes de 11 à 17 ans (1 556 en 2019), mais rapporté à l'ensemble de la population du quartier, le taux de jeunes est un petit peu inférieur à la moyenne rennaise (5.7% de la population du quartier a entre 11 et 17 ans contre

6.3% à Rennes).

Depuis 2014, le nombre de 11-17 ans a augmenté de 18.8% sur le quartier, soit 246 jeunes supplémentaires. Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin est ainsi le deuxième quartier rennais (après Villejean Beauregard) qui a connu la plus forte augmentation

JEUNES DE 15 À 17 ANS SCOLARISÉS

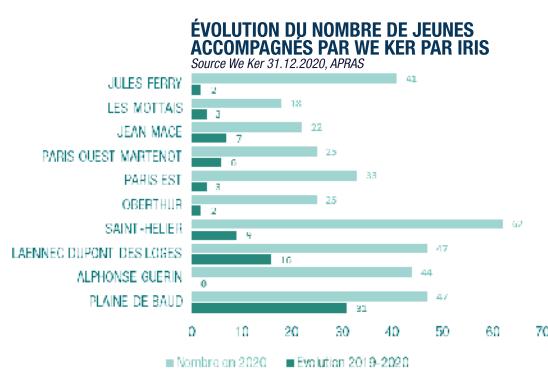
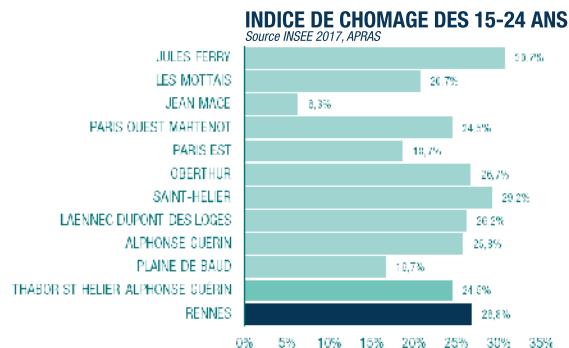
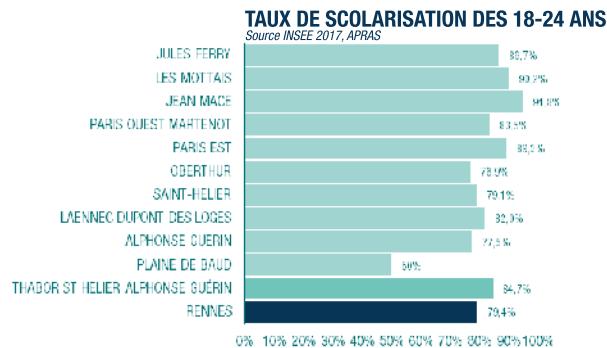
Source Rectorat 2019/2020, APRAS



(en nombre de jeunes supplémentaires) avec une hausse portée par l'ensemble des Iris du quartier.

L'Iris qui en compte le plus et se distingue est Les Mottaïs : 3ème des 92 Iris rennais avec le nombre le plus important de 11-17 ans.

DE NOMBREUX JEUNES DE 18-24 ANS, DONT UNE MAJORITÉ D'ÉTUDIANTS



MOINS DE JEUNES VIVANT DANS DES MÉNAGES À BAS REVENUS

En 2020, on compte sur les Iris du quartier Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin peu de moins de 18 ans qui bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S, ex CMU-C), accessible sous conditions de ressources dans le foyer. Au maximum, ils étaient 62 sur l'Iris Laennec Dupont Des Loges (représentant 15.5% des

moins de 18 ans de l'Iris), puis 30 sur l'Iris Alphonse Guérin (7.2% des moins de 18 ans). On trouve le taux le plus bas sur l'Iris Les Mottais (2.2% des moins de 18 ans concernés soit 11 individus) : 1er des 92 Iris rennais avec le taux de moins de 18 ans qui bénéficient de la C2S le plus faible.

On compte sur le quartier 5 862 jeunes de 18-24 ans (3ème quartier rennais avec le nombre le plus important). C'est sur l'Iris Saint-Hélier qu'ils sont le plus nombreux (841 jeunes). Leur part dans la population du quartier est de 21.6% (20.7% à Rennes).

4 964 étudiants vivent sur le quartier, soit 84.7% des 18-24 qui sont scolarisés (79.4% à Rennes). Ce taux de scolarisation est le plus haut sur l'Iris Jean Macé (94.8%).

En 2017, 24.5% des actifs de 15-24 ans du quartier sont estimés être au chômage. C'est un peu moins qu'à Rennes où 26.8% de la tranche d'âge est concernée. C'est sur l'Iris Saint-Hélier qu'ils sont le plus nombreux (95 jeunes soit 29.2% d'entre eux). Sur l'Iris Jean Macé, seulement 6.3% des 15-24 ans (soit 7 individus) sont au chômage. Avec ce taux, l'Iris Jean Macé est le premier des 92 rennais avec le taux le moins élevé de jeunes au chômage.

Au 31/03/2021 sur le quartier, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi est de 362. Ils constituent 13.1% des demandeurs d'emploi du quartier (contre 14.0% à Rennes). Ils sont les plus nombreux sur l'Iris Laennec Dupont Des Loges, Iris concerné par la domiciliation des personnes à la rue (104 jeunes soit 12.4% des demandeurs d'emploi) puis vient Saint-Hélier (43 jeunes soit 13.8%). En un an sur le quartier, leur nombre a augmenté de 11.4% contre +4.5% pour Rennes. A noter qu'en mars 2020 a été enregistré une première hausse sur le quartier liée au ralentissement de l'activité suite à la crise sanitaire qui a débuté à ce moment-là. Au final, la progression entre mars 2019 et mars 2021 est de +26.1% soit 75 demandeurs d'emplois supplémentaires (contre +5.3% à Rennes).

Globalement (tous âges confondus), le quartier compte 2 765 demandeurs d'emploi dans les catégories ABC (1er quartier rennais avec le nombre le plus important mais aussi la population active la plus grande). Depuis mars 2020, leur nombre est légèrement en hausse (+1.4%) ; il est en hausse par rapport à mars 2019 +7.9% (soit +203 personnes) : 3ème des 12 quartiers rennais avec la hausse la plus importante. Ils sont les plus nombreux sur Laennec Dupont des Loges (840 individus : 1er des 92 Iris rennais avec le plus grand nombre).

Peu de jeunes qui vivent dans des ménages en difficulté.

Une augmentation du nombre de jeunes en insertion.

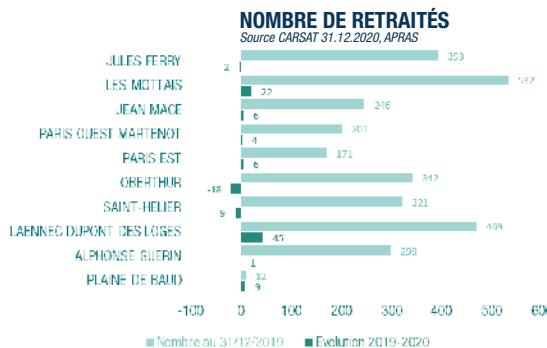
En 2020, 364 jeunes du quartier étaient accompagnés par We Ker. Entre 2019 et 2020, leur nombre a augmenté de 27.7% soit 79 jeunes supplémentaires. Ainsi, Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin est le quartier avec la plus forte augmentation du nombre de jeunes accueillis.

En 2020, la plupart d'entre eux vivent sur l'Iris Saint-Hélier (62 jeunes).





PEU DE RETRAITÉS AVEC DE FAIBLES RESSOURCES



En 2020, la CARSAT recense 2 985 retraités sur le quartier, soit 11% des habitants.

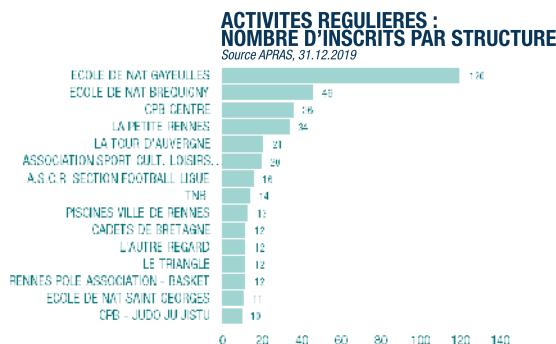
Depuis 2015, leur nombre a légèrement augmenté (+2.2% soit 64 retraités supplémentaires). C'est sur l'Iris Les Mottais qu'ils sont le plus nombreux (535 retraités).

Parmi les retraités du quartier, 11.9% sont exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (CSG), c'est beaucoup moins qu'à Rennes où ce taux atteint 20.8%.

66 retraités du quartier (soit 2.2% d'entre eux) perçoivent le minimum vieillesse (allocation supplémentaire). C'est également moins que pour la moyenne rennaise où ce taux atteint 5%.



SORTIR ! 1 679 UTILISATEURS



En 2019, 2 472 habitants sont inscrits au dispositif, parmi lesquels 1 679 sont utilisateurs.

On note que 18% des utilisateurs viennent de l'Iris Laennec Dupont Des Loges mais ce chiffre est impacté en raison de la domiciliation de personnes à la rue avec la SEA 35.

On compte 1 217 ménages utilisateurs, et 66% des ménages à bas revenus utilisent le dispositif, ce taux étant de 62% pour Rennes.

A noter que les ménages à bas revenus relèvent du dispositif mais ne constituent pas la totalité des ménages qui peuvent y prétendre. Il s'agit d'un point de référence partiel pour estimer le recours au dispositif.

Un taux important de personnes seules parmi les ménages utilisateurs

61% des ménages utilisateurs sont des personnes seules. Un taux important puisque ce chiffre est de 43% sur Rennes. Les ménages monoparentaux représentent 29% des utilisateurs pour 44% sur Rennes. Les couples sans enfant sont à 5% et les couples avec enfant(s) à 5% également (respectivement 4% et 8% sur Rennes).

67% des utilisateurs se situent dans la tranche à 70%, pour 19% dans la tranche à 60% et 14% dans la tranche à 50%. Ces taux sont sensiblement les mêmes pour Rennes (il s'agit du taux d'aide sur une activité régulière qui est proportionnel aux ressources).

Une proportion d'utilisateurs de 25-39 ans nettement plus importante qu'à Rennes

27% des utilisateurs sont âgés de moins de 18 ans pour 41% sur Rennes. En revanche, on note une proportion plus élevée d'utilisateurs de 25-39 ans : 40% contre 27% sur Rennes.

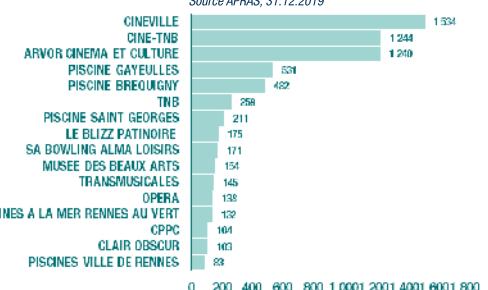
De manière générale, les taux d'utilisateurs par tranche d'âge sont moins élevés en comparaison avec Rennes. 14% des habitants du quartier âgés de 6 à 10 ans sont utilisateurs pour 33% à Rennes et 13% des 11-17 ans pour 31% à Rennes. (Les étudiants boursiers, arrivés en août 2019 dans le dispositif, ne sont pas comptabilisés).

Peu de mobilité en dehors de la natation pour les activités régulières

On compte 764 activités régulières pratiquées et 7 744 ponctuelles en 2019.

ACTIVITÉS PONCTUELLES : NOMBRE D'INSCRITS PAR STRUCTURE

Source APRAS, 31.12.2019



La structure qui enregistre le plus d'inscriptions est l'école de natation des Gayeulles suivie de l'école de natation de Bréquigny. La natation est donc l'activité la plus pratiquée avec 23% des inscriptions (ce taux est de 31% en moyenne sur Rennes). Les piscines mises à part, parmi les 15 structures qui enregistrent le plus d'inscriptions (30%), toutes sauf une sont basées dans le quartier ou dans un Iris très proche.

Une mobilité moins importante des habitants en raison d'une offre d'activités ponctuelles à proximité

Le cinéma représente 52% des utilisations ponctuelles (44% à Rennes). La piscine représente 17% des utilisations (27% à Rennes) avec une fréquentation principalement aux Gayeulles et à Bréquigny. La piscine Saint-Georges ne représente que 16% des entrées à la piscine. Sur les 10 structures les plus fréquentées pour les activités ponctuelles (77%), 6 sont dans le quartier ou dans un Iris proche.

QUARTIER//RENNES THABOR / SAINT-HÉLIER ALPHONSE-GUÉRIN

MÉTHODOLOGIE

Population étrangère Population immigrée

Source : INSEE

Sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

Revenus fiscaux

Source : INSEE (FiloSoft)

Il s'agit du revenu disponible : le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélevements sociaux.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Ils sont présentés ici en moyenne mensuelle.

Pour mesurer les inégalités, on découpe la population en tranches. On la coupe en deux pour obtenir la médiane ; la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

Quand on découpe notre population en tranches égales de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des «déciles». Le 1er décile, correspond au niveau de revenu maximum déclaré par les 10% les moins riches ; le 9ème décile, le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

Familles allocataires

Source : CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans). Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... les allocations familiales sont versées à partir du 2ème enfant). D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations.

Enfants de moins de 3 ans

Source : CAF

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires. Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus exhaustive pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans. Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.

Adolescents (11-17 ans)

Source : Rectorat

Les données présentées sont à l'adresse de résidence des élèves scolarisés dans le secondaire. Il s'agit de tous les élèves de statut scolaire (donc hors apprentis, formation continue...) scolarisés dans les établissements du second degré (collèges, lycées) relevant de l'Education nationale, que ces établissements soient publics ou privés sous contrat. Les élèves en formation supérieure en lycée (BTS, CPGE) ont été exclus.

JULES FERRY
LES MOTTAS
JEAN MACÉ
PARIS OUEST MARTENOT
PARIS EST
OBERTHÜR
SAINT HÉLIER
LAENNÉC DUPONT DES LOGES
ALPHONSE GUÉRIN

C2S (Complémentaire Santé Solidaire)

Source : CMU, INSEE

La C2S a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Cette aide de l'Etat permet de payer les dépenses de santé. La Complémentaire santé solidaire permet de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes.

La C2S est ouverte à l'ensemble du foyer. Elle est gratuite pour une personne seule mais les ressources sont inférieures à 746 euros par mois ; pour les revenus compris entre 746€ et 1 007€ par mois, le bénéficiaire doit s'acquitter d'une mensualité déterminée en fonction de l'âge.

Pour une personne seule :

Au 1er avril 2021 :

Sans participation = 9 041 euros soit 753/mois

Avec participation = 12 205 euros soit 1 017/mois

Indice de chômage

Source : INSEE

Il rapporte le nombre d'individus se déclarant au « chômage » lors du recensement au nombre d'actifs. Pour plusieurs raisons, cet indice n'est pas retenu dans les statistiques officielles : il se base sur le recensement de la population (échelonné sur 5 ans pour les villes de plus de 10 000 habitants), sur du déclaratif indépendamment de la situation administrative. Cette collecte ne prend pas en compte les définitions officielles impliquant une « recherche active » et le fait que les personnes n'ait pas travaillé la période passée.

Le taux de chômage officiel n'est disponible au plus fin qu'à l'échelle de la Zone d'emploi (la Zone d'emploi de Rennes couvre 267 communes, dont certaines situées sur les départements limitrophes).

Demandeurs d'emploi

Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé par Pôle Emploi. Ne sont pris en compte que les chômeurs effectivement inscrits. Ceux qui, pour une raison ou une autre, ont renoncé à passer par Pôle emploi pour chercher un emploi n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Catégories ABC : concernent des personnes inscrites à Pôle Emploi tenues de faire des « actes positifs » de recherche d'emploi.

A : la personne n'a pas travaillé le mois précédent ;

B : elle a travaillé 78h ou moins ;

C : elle a travaillé plus de 78h

Allocataires à bas revenus

Source : CAF

Le seuil des bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts) égal depuis 2007 à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation (la médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50 % des personnes). Au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 €. Ne sont pas concernés, les étudiants et les allocataires de 65 ans et plus. Il est calculé par unité de consommation, en s'appuyant sur l'échelle d'équivalence suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour tout autre adulte ou enfant de plus de 14 ans, 0,3 pour tout enfant de moins de 14 ans et 0,2 supplémentaire pour une famille monoparentale.

Fréquentation Services Péri-scolaires

Source : Ville de Rennes

Sont concernés les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires publiques ayant fréquenté ou non un service péri-scolaire (restauration, accueil du matin/soir, CLSH du mercredi, des petites vacances et des vacances d'été). La géolocalisation est réalisée à partir de la domiciliation des ménages et non à partir de l'implantation des écoles.

l'apras
l'apras.com

Les tarifs des services péri-scolaires varient en fonction de la composition et des ressources de la famille.

Les tranches basses sont composées des tranches de 1 à 3 (QF de 124 à 165 euros).

Les tranches moyennes sont composées des tranches de 4 à 10 (QF de 166 à 349 euros).

Les tranches hautes sont composées des tranches de 11 à 13 (QF de 350 à 600 euros).

La tarification n'est pas connue pour les enfants n'ayant fréquenté aucun service péri-scolaire.

Jeunes accompagnés par We Ker

Source : We Ker

Il s'agit des jeunes ayant bénéficié d'au moins un contact de type entretiens individuels, ateliers, informations collectives entre le 01/01 et le 31/12. Les jeunes accompagnés par We Ker ont entre 16 et 25 ans (inclus), sont sortis du système scolaire, et résident dans une commune du bassin d'emploi de Rennes.

Les 1ers accueils sont les jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

Retraités

Source : CARSAT

Comme pour la population jeune, la source des données locales issue du Tableau de Bord Social est préférée à celle de l'INSEE (données plus récentes et plus précises).

Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), Minimum vieillesse

Source : CARSAT

Les bénéficiaires sont âgés de 65 ans (de 60 ans dans certains cas : inapte au travail, ancien combattant, mère de famille ouvrière...), français ou étranger, sous réserve dans ce cas de fournir une preuve de la régularité du séjour, résident en France.

Depuis le 1er janvier 2019, les montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), appelée encore minimum vieillesse, sont les suivants : personne seule sans ressources : 868,20 € par mois, soit 10 418,40 € par an ; deux personnes : 1 348 € par mois, soit 16 175 € par an.

Carte Sortir !

Source : APRAS

C'est une carte nominative permettant de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en individuel ou en groupe, en ayant la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Délivrée sous conditions de ressources (barème depuis le 01/01/2018 : 1 200 € pour une personne seule, 1 800 € pour un couple sans enfant, 2 160 € pour une personne seule ou un couple avec un enfant...), mais sans condition d'âge, la carte SORTIR ! est attribuée sur demande aux habitants des communes adhérentes au dispositif. Elle est valable un an à partir de sa date de remise.

Les activités pratiquées peuvent être : Ponctuelles telles qu'une entrée dans des équipements : théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque, sorties ou ateliers en groupe...

Régulières telles qu'une inscription pour pratiquer du basketball, du hip-hop, de la musique, du judo...

Les données présentées concernent l'activité dans l'année des communes adhérentes au dispositif au 31.12.2019.

Depuis la rentrée 2019, SORTIR ! est accessible aux étudiants boursiers des communes de Rennes Métropole avec un échelon entre 2 à 7. Cependant, ils ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ici.

En résumé...

Quartier rennais le plus peuplé (env. 28 000 hab., +4.5 % depuis 2012), population qui augmente, turn-over des habitants important (forte présence d'étudiants), mobilité importante sur le quartier.

Niveau de revenus et de formation le plus élevé des quartiers rennais.

Quartier rennais avec la plus grande part de cadres.

Baisse du nombre de moins de 3 ans (-6.4 %, 2014/2019) et des maternelles entre 2014 et 2021 (-5.3 %) 6.4 %), légère augmentation des élémentaires (+2.8 %)

Forte hausse des 11/17 ans (+ 18% depuis 2014), quartier rennais avec le plus de 11/17 ans (1 556 en 2019, 18/24 ans nombreux (étudiants), 21.6% de la population du quartier.

Augmentation des jeunes accompagnés par We Ker.

Majorité de personnes seules/logement (55,8%).

Peu de retraités (11% du quartier), peu avec de faibles revenus.

Majorité de locataires (63.1 %).

Quartier rennais avec le plus faible taux de logement sociaux.

Contexte – constats généraux

Ce quartier (le plus important en nombre d'habitants) résidentiel est un quartier d'anciens faubourgs organisé le long des axes que sont la rue Saint-Hélier, la rue de Paris, la rue de Fougères et la rue d'Antrain. Il est caractérisé par 4 secteurs distincts :

- **Fougères – Sévigné**, où prédominent villas et hôtels particuliers et qui tient son urbanisation des nombreuses fermes qui y étaient présentes
- **Thabor – Paris** qui a évolué au cours des dix dernières années avec l'opération Lucien Rose (logements sociaux, bibliothèque et salle de quartier aux abords du parc du Thabor)
- **Alphonse Guérin – Saint-Hélier** qui compte des équipements importants tels que les gares ferroviaires et routières, le TNB ainsi que de nombreux commerces
- **ZAC Baud Chardonnet** : 3 500 logements prévus, avec 25% de logements sociaux et 25% de logements aidés. Est inclus également une école, un gymnase, des commerces...

1. Cadre de vie et renouvellement urbain

1.1 Aménagement

Le quartier Thabor-Saint-Hélier-Alphonse Guérin s'étend à l'Est du centre-ville historique. Dans le projet urbain de la Ville de Rennes, il s'agit d'étendre ce cœur de ville vers l'Est, en particulier pour le relier au nouveau quartier de Baud-

- La **ZAC Alphonse Guérin (quasi terminée)** : sur une surface d'environ 11 hectares, cette ZAC vise à réhabiliter le quartier Alphonse Guérin, et particulièrement certains îlots occupés jadis par des activités moribondes ou par de l'habitat peu dense. Sur les 1 200 logements prévus, seul un dernier programme de logements est actuellement en chantier.
- La **ZAC Baud-Chardonnet** est une opération publique d'aménagement créée par la Ville de Rennes en 2004 sur une ancienne friche afin de créer un nouveau quartier de ville à vocation mixte habitat et activités et de développer une trame paysagère forte, s'appuyant notamment sur la valorisation des bords de la Vilaine. Sur une superficie totale de 35 hectares, 5 hectares sont consacrés aux espaces verts, auquel il faut ajouter les Plages de Baud, un parc urbain de 4 hectares le long de la Vilaine, au contact direct de l'eau, les prairies et les berges engazonnées offrant aux habitants un nouveau lieu de détente en pleine nature et aux portes du centre-ville. À l'horizon 2027, le quartier Baud-Chardonnet comportera 2700 logements, 90 000 m² de surfaces d'activités en particulier tertiaires, une centralité commerciale en cœur de quartier, et enfin des équipements publics dont une nouvelle école.

On peut également citer **le secteur Adoration en réflexion**, d'initiative privée d'une congrégation religieuse (entre 200 et 300 logements).

1.2 Cadre de vie

Le quartier est bien pourvu en parcs et aménagement d'espaces verts : Thabor, Oberthür, promenade des Bonnets Rouges, Tanneurs et Plages de Baud... Ainsi que des petits espaces conviviaux (placette Robidou, terrasses du Vertugadin...).

Par ailleurs, ses habitants bénéficient de la proximité avec le centre-ville, qui dispose d'une offre culturelle et commerciale importante.

1.3 Transport et mobilité

Le quartier est bien desservi par les services de mobilité : plusieurs lignes Chronostar, des stations VéloSTAR, et des parkings en ouvrage. La mise en service de la nouvelle ligne B du métro, va encore améliorer cette desserte avec la station Jules Ferry (près de la Faculté de Droit).

2 équipements associatifs de quartier, 1 théâtre...

2. Les équipements de proximité

Deux équipements de quartiers associatifs sur ce secteur :

- **Cercle Paul Bert Centre** : activités sportives (majorité des adhérents) + Accueil de Loisirs Sans Hébergement important + section Théâtre avec le Théâtre du Cercle
- **Rennes Pôle Association (gestionnaire de l'Espace des 2 Rives)** : équipement à vocation sportive principalement, avec spécialisation basket + location de salles (pour des associations hébergées notamment) + ALSH + développement de la fonction socio-culturelle

1 – Axes de la cohésion sociale

Points forts et opportunités	Points de vigilance
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	

Constat général : L'offre socio-culturelle moindre peut s'expliquer par les ressources des habitants et les facilités de mobilité, qui permettent d'aller chercher l'offre dans les autres quartiers, voire l'agglomération. La question du territoire vécu est importante sur le quartier 2 et ne doit pas se cantonner aux frontières administratives.

Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs

- Le Théâtre du Cercle (Cercle Paul Bert centre) : lieu de créations partagé entre amateurs et professionnels.
Spectacles, ateliers, stages, médiations culturelles pour tout public, actions ponctuelles (expositions, lectures in situ, déambulations).

- Rennes Pôle Association (RPA)/Espace des 2 Rives : ateliers d'initiations et de découvertes à des pratiques artistiques et culturelles
Évènements ponctuels dans le parking souterrain, dans la salle polyvalente, expo dans le hall...

Partenariat avec le Phakt/CDAS Kléber

- L'Atelier du Thabor : pratique et enseignement des arts plastiques.

-Bibliothèque Lucien Rose

-Les Tombées de la Nuit : évènements gratuits dans la saison des Dimanches à Rennes et pendant le festival

-Et de nombreux acteurs : Le village d'Alphonse, Musée des Beaux-Arts, Hôtel Pasteur, 40 m3, Orangerie du Thabor, œuvres sur l'espace public, ateliers d'artistes, archives municipales...

Activités physiques et pratiques sportives

- CPB centre : dojo, une salle de gymnastique, une salle de danse, 1 plateau sportif extérieur...

- Rennes Pôle Associations / E2R : gymnase, salle de gym, salle polyvalente.
Créneaux sur le temps du midi et WE pour tous les âges.

- Stade du Commandant Bougouin : 1 piste cyclisme, 1 gymnase, 1 salle de musculation, 1 terrain en herbe, et 1 grand plateau sportif avec terrains de street basket et foot/hand, 1 piste athlétisme

Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs

-Manque d'une salle polyvalente pour accueillir des restitutions des établissements scolaires, des soirées proposées par des habitants. Piste à étudier avec l'hôtel Pasteur ? Promouvoir la salle polyvalente de l'Espace des 2 Rives (Jeudis de l'E2R)

-Promouvoir l'utilisation de la carte Sortir !

-Une offre associative à consolider sur le nouveau quartier de Baud-Chardonnet :

- Connexion avec le cœur de ville et son articulation avec les quartiers proches
- l'accompagnement de l'association d' habitants.
- Une articulation est également à organiser avec les différents autres acteurs socio-culturels du quartier (Le Village d'Alphonse, RPA, La Garden Partie, Ars Nomadis, l'association de quartier Alphonse-Guérin...).

-Développer le travail en réseau

Activités physiques et pratiques sportives

- Manque de foncier pour l'installation de nouveaux équipements, notamment de type "city stade".
Vigilance sur le manque d'équipements : gym, basket, tennis... : victime de leur succès

-Développer l'offre sport de la forme sur le temps du midi, notamment pour les seniors ?

- Peu d'offres associatives en direction des jeunes avec des propositions nouvelles et actuelles.

- Base nautique de la Plaine de Baud : deux clubs d'avirons et un de canoë-kayak, le comité régional de canoë kayak, la SNSM, un club de nature (escalade...)
- Promenade des Bonnets Rouges : jogging, équipements de fitness en accès libre.
- Association Retraite en forme : activités sportives, culturelles, sorties, lien social...
- Piscine Saint Georges
- Parc de Baud avec des agrès de sports extérieurs

- Offre suffisante pour répondre aux nouveaux habitants, notamment sur le secteur de Baud Chardonnet ?

Éducation, parentalité

Petite enfance /Enfance

L'offre d'accueil est a priori moins développée que la moyenne rennaise, en nombre d'assistantes maternelles indépendantes notamment, tandis que "les familles sont plus fortement demandeuses en terme d'accueil petite enfance" (accueil collectif). Ce constat est cependant à relativiser au regard de la population du quartier : le taux de personnes seules est très élevé (56% des ménages) tandis que les familles sont moins représentées.

Points forts et opportunités	Points de vigilance
<p><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CPB Centre : ALSH (3-9 ans) important. Ouvert à chaque période de vacances scolaires. Ateliers de découvertes artistiques et sportives. Participation à des événements Soutien à la parentalité : café parents, animation parents-enfants, Accompagnement à la scolarité : partenariat avec les équipes éducatives pour l'accompagnement scolaire. Animation d'ateliers périscolaires. <p>- Rennes Pôle Association (RPA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Loisirs : ALSH les mercredis après-midi. Partenariats culturels avec les artistes du quartier, structures et associations culturelles rennaises. Ateliers artistiques hebdomadaires pour les 3/5 ans et 6/12 ans, ateliers mensuels de découvertes de pratiques artistiques/natures. . Accompagnement à la scolarité, animation des ateliers périscolaires. <p>- Edulab à l'hôtel Pasteur</p> <p>- Baud Chardonnet : crèche associative La Clef des Champs, nouveau groupe scolaire</p>	<p><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Besoins de travail partenarial sur la thématique enfance et parentalité (sans focus sur un âge) -Besoins de dispositifs d'accompagnement à la scolarité -Continuer le développement du partenariat avec les écoles, les ALSH municipaux et les associations. -Triangle Éducation nationale, parents et associations à construire <p>-S'appuyer sur le Plan éducatif local territorial pour répondre aux besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire du Carnaval un projet de quartier dans lequel bon nombre des acteurs seront concernés. - Forte demande d'accueil pour les moins de 6 ans - Les couples ayant leur premier enfant expriment parfois des difficultés à trouver des modes de garde pour les moins de 3 ans

Habitants	
<p>-Rennes Pôle Association : implication de nouveaux bénévoles habitants du quartier au sein du CA, Animation de soirées jeux réguliers, mise à dispo de salle polyvalente pour les habitants (Jeudis E2R)</p> <p>-Cercle Paul Bert centre : implication des bénévoles dans la vie des groupes, des instances décisionnelles</p> <p>-Locaux associatifs sur le site Lucien Rose et boulevard Solférino.</p> <p>- Plusieurs associations de quartier :</p> <p>→ <u>Association Le Village d'Alphonse</u> : L'association œuvre dans le double champ du social et du culturel. Lieu ressource (notamment technique) pour les acteurs de Villebois-Mareuil et de Baud-Chardonnet. Beaucoup d'organisations d'évènements depuis 2017 (concerts, champitries, animation du quartier, partenariats divers). L'association participe à l'articulation entre les secteurs Alphonse-Guérin et Baud-Chardonnet.</p> <p>→ <u>Association Partager Baud-Chardonnet</u> : Au carrefour entre une volonté d'animation et un besoin de veille en matière d'aménagement / cadre de vie.</p> <p>→ <u>Association du Petit Faubourg Saint-Hélier</u> : se concentre sur l'animation du secteur (braderie, petites fêtes locales). L'association reste en veille sur les problèmes du quartier et continue à alerter la Ville.</p> <p>→ <u>Association du quartier Alphonse-Guérin (AQAG)</u> : Association historique de cet îlot, elle est très active dans l'animation du secteur et dans l'accueil des nouveaux habitants. Partenaire sur les questions d'urbanisme et de qualité de vie.</p> <p>→ <u>Association Pari-Rennes</u> : l'association a joué un rôle socio-culturel important sur la rue de Paris en lien avec le CPB voisin (braderie, animations diverses). L'association essaie de se redynamiser autour d'activités socio-culturelles pour les riverains.</p> <p>→ <u>Association Le Pôle-Bert</u> : Association active ces dernières années, partenaire du CPB, organisatrice notamment d'une braderie importante pour le quartier. Moins active depuis 2019</p>	<p>- Liens à développer avec le quartier Baud Chardonnet</p> <p>- Poursuivre et développer le partenariat entre les 2 équipements</p> <p>-Vigilance sur la part de personnes seules sur le quartier qui représente 56% de la population et, parmi elles, de plus en plus de personnes âgées.</p> <p>Cercle Paul Bert : peu d'échanges avec les associations et les habitants au sud de l'avenue Aristide Briand.</p> <p>-Rennes Pôle Association : développer les actions avec les acteurs du quartier, poursuivre le développement de l'identité "Équipement de quartier"</p> <p>-Promouvoir la salle polyvalente de l'Espace des 2 Rives (Jeudis de l'E2R)</p> <p>-Certaines associations de quartier avec des difficultés de renouvellement de leurs bénévoles/gouvernance</p> <p>-Peu de liens/d'acteurs avec le secteur Fougères/Sévigné. Vie locale basée sur le sud du quartier</p> <p>-Quartier au fort turn-over : développer l'aller vers pour faire connaître les propositions des structures</p> <p>-Baud-Chardonnet : manque un lieu d'accueil et de partage pour les assos et les habitants Besoin d'une enquête de terrain auprès des habitants pour définir les besoins</p>

2 - Axes transversaux

Points forts et opportunités	Points de vigilance
Jeunesse	
<ul style="list-style-type: none"> - Rennes Pôle Association : des jeunes actifs dans la vie de l'association. Formations d'entraineurs, accompagnement dans les formations, accueil de stagiaires BPJEPS, DEFA, DEJEPS... Mise en place de classes sportives : de la 6ème à la terminale - Cercle Paul Bert : proposition d'ateliers réguliers culturels, artistiques, socio éducatifs et sportifs, d'actions ponctuelles en soirées, weekend et vacances. Age passerelle (10-13 ans) : accueil les mercredis (journée, ½ journées) et vacances scolaires (stages multi activités, séjours...). Formation des jeunes, accueil de stagiaires Lien avec collèges et lycées (accompagnement scolaire, projet artistique et culturel, gymnastique). <p>-Facilité de mobilité pour les jeunes qui peuvent participer à des activités sur d'autres quartiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quartiers centre : pas ou peu d'accueil informel pour les jeunes. -Beaucoup de jeunes sur l'espace public -Des conduites à risque (alcoolisation et consommation de stupéfiants au Vélodrome) -Faiblesse du lien entre le Lycée Louis Guilloux et les relais du quartier -Faiblesse de l'offre pour les pré-ados et les ados -Secteur de Baud : vigilance L'offre périscolaire pour les collèges et lycées pourrait être renforcée. Intégrer les 11- 20 ans à la vie du quartier
Espace public numérique/accompagnement aux usages du numérique	
<ul style="list-style-type: none"> - RPA : Espace Public Numérique, conventionné Éducation au numérique avec la Ville de Rennes. Partenariat avec les associations du quartier, l'association Bug et les associations et acteurs socio-culturels. La bibliothèque Lucien Rose : accès libre, accompagnement aux usages, ateliers dans le cadre de ses horaires d'ouverture. L'Edulab Pasteur : accueil familles et grand-public avec une équipe de médiateurs numériques et propose de nombreuses actions expérimentales autour de l'éducation au numérique. Lieu ouvert à tous pour l'accès aux divers outils numériques. CDAS : démarches administratives 	<ul style="list-style-type: none"> -Besoin des habitants en offre numérique à confirmer
Égalité, diversité et lutte contre les discriminations	
<p>Présence des acteurs : Iskis, le Refuge</p> <p>Participation régulière à la manifestation Rennes au Pluriel le RDV de l'égalité et de la diversité culturelle : Ciné-TNB</p>	<p>Soutenir et rendre visibles sur ce quartier toutes actions en faveur de l'égalité, de la diversité et de la lutte contre les discriminations</p>

Ressources du quartier (liste non exhaustive et évolutive)

Vie sociale et culturelle :

- Cercle Paul Bert Centre
- Théâtre du Cercle
- Rennes Pôle Association (Espace des 2 Rives)
- Salle de quartier Lucien Rose (héberge à l'étage l'association Tombées de la Nuit)
- Salle de quartier Avenue des Français Libres
- Bibliothèque Lucien Rose
- TNB
- Ubu
- L'Elaboratoire
- Fac Pasteur : Edulab, hôtel à projets
- 40mcube
- Les Tombées de la Nuit

Associations de quartier :

- Association Pari Rennes
- Association Laënnec / Saint Hélier / Gares
- Association Alphonse Guérin
- Association Pôle Bert
- Association le Village d'Alfonse
- Partager Baud

Équipements petite enfance et scolaires :

- Crèches :
 - o crèche collective municipale Alain Gerbault
 - o Les Petits Chaperons Rouges Paris (crèche d'entreprise privée)
 - o Multi-accueil Rigolo comme la vie (crèche d'entreprise privée)
 - o Crèche associative La Clef des Champs sur le secteur Baud-Chardonnet
 - o Micro-Crèche Les Zouzous Rennais Oberthur
 - o Micro-Crèche Creche'N'Do
 - o Micro-crèche Tom & Josette (Saint-Hélier)
 - o Espace jeux des 2 Rives (AREJ)
 - o MAM Thabor Kids
- Groupes scolaire publics (maternelle et élémentaire) :
 - o Duchesse Anne
 - o École maternelle Faux-Pont
 - o Jean Zay
 - o Pablo Picasso
 - o Camille Claudel
 - o École Pasteur
- Groupes scolaires privés :
 - o Adoration
 - o Saint Vincent - Providence
- Collège Anne de Bretagne
- Lycée Jean Macé
- Faculté Rennes 1
- IEP

Équipements sportifs :

- Complexe sportif Vélodrome
- Piscine Saint Georges
- Futur gymnase à Baud

Entraide et solidarité :

- Espace Social Commun Kléber – CCAS, CDAS
- 3 EHPAD associatifs privés (Résidence Notre Dame, Résidence Édilys, Le Clos Saint Martin)

GLOSSAIRE

AGEQ	Associations gestionnaires d'équipement de quartier
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
CCAS	Centre Communal d'Action sociale
CDAS	Centre Départemental d'Action Sociale
CPB	Cercle Paul Bert
CRIDA	Centre de Recherche et d'Intervention pour la Démocratie et l'Autonomie
DPE	Direction Petite Enfance (Ville de Rennes)
DQC	Direction de Quartiers Centre (Ville de Rennes)
DAJE	Direction Association Jeunesse Égalité (Ville de Rennes)
E2R	Espace des 2 Rives
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
RPA	Rennes Pôle Association

Des associations engagées dans la démarche participative d'actualisation des chartes de la cohésion sociale

Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- **Rennes Pôle Association** : rennespa@gmail.com
- **Théâtre du CPB** : tdc@cerclepaulbert.asso.fr

- **Alie Rica** : alie.rica35@gmail.com
- **Le Relais - SEA 35** : sea-siege@sea35.org
- **La Tour d'Auvergne** : contact@tourdauvergneasso.com
- **The Roof** : contact-rennes@theroof.fr
- **PHAKT Centre Culturel Colombier** : contact@phakt.fr
- **Jeu de Paume** : contact@jeudepaumerennes.fr
- **OPAR** : accueil@opar.fr
- **Artemon** : association.artemon@gmail.com
- **CAF 35** : www.caf.fr
- **CPB Centre** : centre@cerclepaulbert.asso.fr
- **Association Pari-Rennes** : parirennesasso@gmail.com
- **40mcube** : contact@40mcube.org
- **Association de Quartier Alphonse Guérin** : assoalphonseguerin@gmail.com
- **Partager Baud-Chardonnet** : partagerbaudchardonnet@gmail.com
- **Collectif d'Animation Centre-Ville** : rennescollectifcentre@gmail.com
- **Kairos** : bullederainette@gmail.com

Notes

Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER
THABOR - ST HÉLIER
ALPHONSE GUERIN
BAUD-CHARDONNET

* **La fabrique citoyenne**

 Ville de
RENNES